



AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

1 - Nom et adresse officiels de la personne publique :

Pouvoir adjudicateur :

Madame la Présidente

Communauté de communes de Bar-le-Duc

12, rue Lapique - BP 60559 - 55012 BAR LE DUC CEDEX

Tél : 03.29.79.56.31 Fax : 03.29.79.46.40

2 - Objet du marché :

La présente consultation concerne la fourniture et l'entretien de bac de collecte sélective et d'ordures ménagères pour la Communauté de communes de Bar-le-Duc.

3 - Mode de passation :

Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

4 - Caractéristiques principales :

Le dossier de consultation comporte une solution de base à laquelle les candidats devront répondre. La présentation de variantes est autorisée.

5 - Durée du marché ou délai d'exécution

Le marché est conclu pour une année renouvelable 3 fois par décision expresse.

Il prend effet à la date de sa notification.

6 - Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Communauté de communes de Bar-le-Duc

Direction des Finances et des Moyens

Service Finances et Marchés Publics

12, rue LAPIQUE - BP 60559 - 55012 BAR LE DUC CEDEX

Adresse électronique : finances.marches.publics@barleduc.fr

Tél : 03.29.79.56.31 Fax : 03.29.79.46.40

7 - Conditions de remise des offres :

La transmission des offres par voie électronique est autorisée.

L'adresse pour télécharger les documents mis à la disposition des entreprises est la suivante :

Achatpublic.com sous la référence : « Fourniture bacs à ordures »

8 - Date limite de réception des offres :

Le 6 février 2012 à 16h00, dernier délai.

9 - Adresse où doivent parvenir les offres :

Identique au n° 6

10 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes, rédigées en langue française, dûment datées et signées regroupées dans une enveloppe unique :

- La lettre de candidature (DC1) ;
- La déclaration du candidat (DC2) permettant d'obtenir les renseignements mentionnés aux articles 44, 45 et 46 du CMP ;

Ces deux documents seront fournis par la Communauté de communes de Bar-le-Duc.

- Le pouvoir de la personne habilitée à signer ;
- Une attestation sur l'honneur de non-condamnation au titre de l'article 43 du CMP ;
- Les renseignements prévus aux articles 44, 45 et 46 du CMP :
 - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
 - une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat justifiant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
 - une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat justifiant que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
 - une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat justifiant que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L5221-8 et L8231-1 du Code du travail ;
 - renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières :
 - le chiffre d'affaires pour les 3 derniers exercices,
 - les effectifs en personnel,
 - une liste de références pour des prestations équivalentes, en cours ou exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le maître d'ouvrage,
- Les attestations d'assurance en cours de validité : assurance responsabilité civile professionnelle ;
- L'acte d'engagement (**AE**) complété, daté et signé par le représentant qualifié de l'entreprise qui sera signataire du marché ; ou en cas de groupement par le mandataire dûment habilité ;
- Le règlement de consultation (**RC**), à signer;
- Le cahier des clauses administratives particulières (**CCAP**), à signer;
- Le cahier des charges, cahier joint à accepter sans modification, daté et signé ;
- Le devis estimatif, à remettre par le candidat ;
- Une note technique présentant le matériel proposé ainsi qu'une note technique présentant les moyens techniques et humains relatifs à la prestation de maintenance.

Critères d'attribution :

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- Valeur technique de l'offre au regard des éléments des notes techniques, pondérée à 60%
- Prix des prestations, pondéré à 40%.

Pour chaque critère, il sera attribué une note de 1 à 10.

Le critère prix sera noté selon la formule suivante :

$$N = 40 (Po/Px)$$

Dans laquelle :

N est la note attribuée au candidat

Po est le prix de l'offre la moins disante

Px est le prix de l'offre étudiée

Cette note sera multipliée par la pondération correspondant à chaque critère. Les deux notes seront additionnées.

Le candidat retenu sera celui qui aura obtenu la meilleure note.

En cas d'égalité, le candidat retenu sera celui qui aura obtenu la meilleure note pour le critère technique.

11 - Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique ou administratif

peuvent être obtenus :

Pour les renseignements d'ordre technique :

Communauté de communes de Bar-le-Duc

Service Propreté

M. DELSUC ou M. HINGRAY

Tél : 03.29.70.99.73 – Fax : 03.29.70.99.79

Administratif auprès de :

Identique au n° 6.

12 - Estimation de la dépense

Le montant estimatif du marché est de 20 000 €HT par an.

13 - Mode de financement et de paiement :

Autofinancement.

Règlement administratif avec paiement à 30 jours à compter de la réception de la facture.

14 – Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs attributaire du marché :

Le marché sera conclu soit avec :

Un entrepreneur unique

Des entrepreneurs groupés solidaires

15 - Durée de validité des offres : 90 jours

16 - Recours :

Adresse auprès de laquelle les renseignements concernant les recours possibles contre le marché peuvent être obtenus :

Tribunal Administratif de Nancy

5 Place de la Carrière

54 000 Nancy

03-83-17-43-43

17 - Langue de présentation des candidatures et des offres : Française

18 - Date d'envoi à la publication : Le 12 janvier 2012